



D20250401

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 030-213002009-20250407-D20250401-DE

COMMUNE DE POMPIGNAN (Gard)

ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
En date du 7 avril 2025

-----  
L'an deux mille-vingt-cinq, le sept avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de POMPIGNAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Michel FOUGAIROLLE, Maire.

Étaient présents : ALBA Guillaume, BAISSADE Matthieu, CRES Sébastien, CUVILLIER Florent, DURAND Bruno, FOUGAIROLLE Michel, KUSOSKY Virginie, LEBLOND Nadège, MÉJEAN Gilles, PLUQUET LEROND Amandine, SEMENOFF Serge, TEISSONNIERE Daniel.

Étaient absents : DURAND Céline (Procuration à DURAND Bruno), MARTIN Charlotte (Procuration à BAISSADE Matthieu),

Mme. LEBLOND Nadège a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

-----  
Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de désigner un président de séance. Monsieur Serge SEMENOFF se présente.

Vu les articles 2121-14, 2121-21 et 2121-29 du CGCT relatif à la désignation d'un président de séance autre que le maire de la commune pour présider lors de la séance du conseil au cours de laquelle sont votés les comptes financiers uniques de la collectivité,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité,**

De désigner monsieur Serge SEMENOFF comme président de séance.

A Pompignan, le 08 avril 2025

Pour extrait conforme,

Le Président de séance, Serge SEMENOFF.

La secrétaire de séance, Nadège LEBLOND.



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

